

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 066/2017

OBJET : Régie de l'Eau : Réduction et annulation de titres – 2^{ème} trimestre 2017.

L'an deux mille dix-sept, le 11 du mois d'octobre à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Delphine BOLLARO / Christine DECORDIER / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI / Gracienne DODAIN / Marc LEROY / Eddie DEGIOVANNI / Régine RODRIGUEZ /PROCURATIONS : Philippe MINEUR à Romain BIANCHI / Sophie ESPOSITO à Catherine DINI / Mélanie MORINI à Alexandra RUSSO / Sonia CHAKROUNI à Christine DECORDIER.ABSENT : Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Taofick FATFOUTA / Pierre VESTRI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** l'avis de la Commission de l'Eau réunit le 3 octobre 2017 concernant les réclamations déposées par des abonnés de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal de valider l'avis de réduction ou d'annulation de factures d'eau formulé par la Commission pour un montant de 446.37€

Nombre de Conseillers en exercice :	27
Présents :	19
Votants :	23
Absents :	4
Contre :	0
Abstentions :	0
Pour :	23

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 12/10/2017
et publication en mairie le : 13/10/2017